



**Sahara occidental:**

**Les oubliés du Maghreb toujours sur la**

**scène internationale**

Mémoire de géopolitique

Du Chef d'escadron Laurent BITOUZET

Dans le cadre du séminaire "géopolitique du Maghreb"

Directeur : Madame Nicole GRIMAUD

Avril 2005

# **SOMMAIRE**

## **Sahara occidental:**

**Les oubliés du Maghreb toujours sur la scène internationale**

### ***PREMIERE PARTIE      Une décolonisation ratée***

La façade atlantique du Sahara

Une terre de conflits récents

L'enjeu géopolitique régional et international

### ***DEUXIEME PARTIE      La communauté internationale volontaire mais impuissante***

La MINURSO, bonne volonté et espoir

L'enlèvement voulu par les parties

Les échecs BAKER : l'impasse totale ?

### ***TROISIEME PARTIE      Le renouveau de l'enjeu***

De nouvelles perspectives économiques

Un prétexte africain, régional et continental

Les Etats-Unis dans la course

# INTRODUCTION

Le Sahara occidental est un conflit oublié. Tel est depuis ces dix dernières années le constat sur la situation de la façade atlantique du grand désert saharien. Après la naissance d'une identité dans les années 1970, une guerre d'indépendance dans les années 1980 et un espoir de règlement sous l'égide des instances internationales dans les années 1990, la situation d'impasse s'ancre dans les faits. Les parties ne semblent pouvoir s'entendre, chacun campe ses positions et les échanges sont aussi inexistantes qu'inextricables. De l'avis de tous, diplomates, journalistes, acteurs internationaux le minimum de consensus et de concessions n'est pas présent pour pouvoir aboutir à une solution. En 2004, l'envoyé spécial représentant du secrétaire général des Nations Unies se retire, après 7 ans d'implication. C'est la confirmation de tout espoir perdu.

Pour autant, bien malgré lui quelques mois après, le Sahara occidental revient sur la scène internationale. Ce n'est ni pour lui, ni pour la cause de son peuple, mais pour d'autres intérêts: nationaux, internationaux ou économiques. Indirectement il est présent pour le règlement de conflits tiers, non pas au cœur, mais comme un prétexte. Ce n'est pas satisfaisant pour le Polisario aux vus de ses buts initiaux de guerre, mais il doit saisir cet espoir de paix.

Une telle issue était finalement prévisible, dès l'origine. Car tout au long d'une décolonisation ratée, les ferments de l'enlisement et de l'ancrage des positions se sont développés, et ils se retrouvent 30 ans après. Durant le règlement du conflit, en guerre, en cessez le feu ou en négociation, les parties ne veulent en fait qu'un enlisement, ne trouvant dans cette situation qu'un excellent prétexte pour mener d'autres buts: une stabilité intérieure et une position régionale voire mondiale. Ils rendent impuissante toute volonté internationale par ailleurs bien peu convaincue. La lumière ne pouvait venir que de causes extérieures, ce qui est le cas depuis 18 mois, au moment où tout semblait perdu. Malheureusement, les sahraouis ne sont pas les principaux impétrants de ce renouveau. Ils n'en sont que les pions. C'est cet enchaînement qui guide la rédaction du présent document.

# PREMIERE PARTIE

## UNE DECOLONISATION RATEE

### *11 / La façade atlantique du Sahara*

#### **111 – géographie physique**

Le Sahara occidental couvre une superficie de 270.000 km<sup>2</sup>, soit la moitié de la France. El ayoun est la capitale géographique et administrative de la région, située à 600 km au Sud d'Agadir et 2300 km de Paris. C'est un territoire entre océan atlantique et désert du Sahara, constituant sa bordure ouest, dans une frange côtière de 700 km. Il est limité au Sud et à l'Est par la Mauritanie, au Nord-est par l'Algérie et au Nord par le Maroc. Ses frontières sont purement conventionnelles et définies par des longitudes et latitudes. Son relief à des plaines, plateaux, zones montagneuses et rocheuses de faible altitude et zones sablonneuses, prémices du grand Sahara. On y distingue au Nord le Seguiet el Hamra (plus riche, propre à l'agriculture, prolongement naturel du Maroc) et au Sud le Rio del Oro, qui lui annonce la Mauritanie et ses étendues désertiques.

La côte du Sahara occidental est inhospitalière, en raison de ses falaises gréseuses alternées de plages alluvionnaires, de la violence de sa houle, de l'existence de la "barre", proche de la côte et des brumes matinales. L'embouchure des oueds est peu échancrée et seule la région de Dakhla, à l'abri d'une péninsule, permet la réalisation d'un port, limité en raison de la faible profondeur de la baie.

Situé à hauteur du tropique du Cancer, le Sahara occidental présente les conditions climatiques communes à toutes les régions sahariennes, à la nuance près de la côte aux influences nécessairement océaniques. L'intérieur des terres subit rapidement l'influence désertique, les pluies sont rares et certaines zones peuvent rester plus d'un an sans eau.

Appartenant à la zone saharo-steppique, le Sahara occidental est une des terres les plus arides d'Afrique. La végétation, certes moins pauvre en littoral, est rapidement rare. Comme dans chaque région du monde, cet aspect physique de la terre et de la nature, n'est pas sans influence sur sa population.

## 112 – géographie humaine

Des tribus noires appelées Bafours qui peuplaient la région au temps où la savane recouvrait encore la terre (en témoignent les peintures rupestres omniprésentes dans les aires rocheuses disséminées dans cette zone de conflit), aux tribus berbères puis arabes, créant la société Maure, la population du Sahara occidental s'est constituée par ajout et strates successives. Ses habitants, les sahraouis, sont des grands nomades, "fils des nuages", comme ils se nomment eux-mêmes. Ils sont non sédentaires, cette région ayant constitué de tout temps une zone de passage entre le Maghreb et l'Afrique noire. Les guerres et les mouvements de populations sont venus compliquer cette situation comptable, la rendant définitivement opaque<sup>1</sup>.

La population du Sahara est estimée avant les événements à un peu moins de 75.000 personnes. C'est le chiffre fourni par le recensement espagnol de 1974. Ces évaluations ont ensuite différé en fonction des parties prenantes. Le Front Polisario a été jusqu'à proclamer 500.000 habitants voire 1 million! ... mais ce chiffre paraît fantaisiste. C'est la base du recensement qui est considéré par L'ONU, aux rectifications près du développement naturel des familles, mais il est illusoire de vouloir retrouver une comptabilité exacte de la population en raison de sa nature même.

Aujourd'hui, les sahraouis d'origine et d'adhésion aux thèses indépendantistes du Polisario ont été rejetés au-delà des murs marocains, dans la zone "non utile" la plus aride et ingrate du Sahara occidental, à l'exception des camps de réfugiés présents principalement à El Ayoun. La population de la zone "marocaine" du Sahara occidental, est mélangée entre locaux restés dans cette frange plus hospitalière du désert et une colonie de peuplement voulue par le Maroc en particulier depuis la fameuse "marche verte" de 1975<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir paragraphe 221 infra sur la problématique du recensement des populations.

<sup>2</sup> Voir paragraphe 122 infra.

## **12 / Une terre de conflits récents**

### **121 - Histoire traditionnelle d'un désert et naissance d'un conflit**

Jusqu'au début du 20<sup>ième</sup> siècle, le Sahara occidental est une zone incontrôlée d'où partent les rezzous en direction du Nord comme du Sud: les zones économiques exploitées. Les grands nomades "fils des nuages" se disent libres. Les diverses nations européennes planteront tour à tour des points de contacts commerciaux au fil des siècles sur cette zone de passage, tandis que les voisins africains exerceront eux aussi leur influence non négligeable. Les sultans marocains se sont toujours intéressés à cette frange de Sahara pour des raisons économique et géopolitique: contrôle du commerce transsaharien et part de désert<sup>3</sup>. C'est l'Espagne qui emportera la domination la plus effective dans le but de protéger le commerce et son domaine réservé aux abords des Canaries<sup>4</sup>. Mais les espagnols ne pénétreront pas au Sahara occidental avant le milieu du 20<sup>ième</sup> siècle et encore sous forme de colonisation militaire et ponctuelle, en aucun cas sous la forme de peuplement. C'est pour contrer l'avance française tant du Sud, depuis le Sénégal et la Mauritanie que du désert (Algérie) qu'ils imposent une structure administrative, acceptée sans grande difficulté par les tribus sahraouis qui se veulent loin de ces aléas de puissances étrangères. Aucune exploitation réelle du Sahara ne sera menée avant les années 1960.

Cette emprise affirmée ne donnera naissance aux mouvements d'autonomies du peuple sahraoui que dans les années 1970. C'est en effet un processus conjugué de plusieurs facteurs qui permet d'y concourir: la vie nomade disparaît petit à petit au profit de l'exploitation économique des richesses<sup>5</sup>, une certaine vie politique naît avec l'affirmation de la domination espagnole, la scolarisation en études supérieures de quelques élites (en Europe, au Proche

---

<sup>3</sup> Voir paragraphe 131 infra.

<sup>4</sup> 150 km au large des côtes du Sahara occidental.

<sup>5</sup> Ouverture des mines de phosphate de Bou Craa

orient, au Maroc) grâce à des bourses. Dans le même temps, les luttes pour l'indépendance marquent fortement les intellectuels et les "frères arabes" soutiennent le mouvement palestinien à l'unisson. Le Maroc quant à lui, reconnaît enfin la Mauritanie en 1969... alors pourquoi le Sahara occidental ne serait il pas libre? Même en l'absence de "nation sahraouie" historique, une "prise de conscience sahraouie" est née. Une première tentative en 1970 d'un étudiant revenant de Damas et du Caire<sup>6</sup>, est sévèrement réprimée dans le sang par les marocains à El Ayoun. Il devient le premier martyr de la cause. Mustapha Sayed, autre étudiant de Rabat cette fois, reprend le flambeau. Proche des opposants politiques au régime chérifien, il initie la lutte armée, fonde le Polisario<sup>7</sup> et mène le 20 mai 1973 sa première attaque avec 12 hommes contre un poste nomade espagnol dans le Seguiet El Hamra.

## **122 - Influences internationales et retraits européens**

Avant la naissance de ce mouvement de libération, la communauté internationale s'est saisie de la destinée du Sahara occidental. L'ONU en 1965 vote sa première résolution invitant l'Espagne à décoloniser. Elle s'appuie sur sa proclamation que "tous les peuples ont le droit à la libre détermination"<sup>8</sup> et sur la charte de l'Organisation qui oblige les Etats membres possédant des colonies à développer leur capacité à s'administrer elles mêmes. Cette première étape évoque deux principes pour le Sahara: le droit à l'autodétermination et interdiction de toute atteinte à l'intégrité territoriale d'un pays. Dans ces deux éléments sont ancrés les fondements de la lutte et les incertitudes des décennies qui vont suivre, les sahraouis revendiquant leur indépendance par leur volonté et les marocains s'interdisant toute amputation de leur "territoire", cette terre étant par eux considérée comme tel. Sept autres résolutions seront prises de 1966 à 1973, invitant la décolonisation et la consultation des Etats voisins intéressés au problème. L'Espagne fait obstruction et n'autorise pas les commissions internationales à faire leur travail. Elle se prononce en faveur de l'autodétermination (sans

---

<sup>6</sup> Mohamed Sidi Ibrahim Bassiri et le mouvement clandestin Al Chihab.

<sup>7</sup> Front pour la libération de la Saguia El Hamra et du Rio de oro.

<sup>8</sup> Résolution n°1514 de 1960.

grand risque puisque aucun mouvement de libération ne fait campagne jusqu'en 1970), mais exploite économiquement les phosphates depuis 1969. Son jeu sera alors de maintenir ce statu quo.

L'OUA grandissante se saisit du problème. Après avoir aidé au "règlement" du conflit des frontières entre Maroc et Algérie de 1963 et 1972, elle permet l'esquisse d'une solution pour le Sahara occidental, nouvelle épine entre les deux pays. Au sommet de 1972 est conclu un accord secret entre Hassan II et Mokhtar Ould Daddah<sup>9</sup> sur le partage du Sahara espagnol en deux zones d'influence marocaine et mauritanienne, approuvé par le président algérien Boumédiène.

La Lybie soutient le Polisario, la Mauritanie lui ouvre son territoire pour des opérations contre les espagnols. En 1974, l'Espagne décide d'accorder au Sahara occidental un statut d'autonomie interne. Contrainte par ses troubles intérieurs (pays basque) et l'évolution politique du Portugal (révolution des œillets), qui poussera ce dernier à décoloniser, elle se retrouve marginalisée et seul pays européen encore "colonisateur". En outre les succès guerriers du Front Polisario ne sont pas neutres. Elle propose un référendum que le Polisario refuse tant que les forces espagnoles sont encore présentes. Le Maroc et la Mauritanie poursuivent leurs influences, le premier saisissant la cour de justice internationale de La Haye pour un avis consultatif sur l'exercice historique de la souveraineté marocaine au Sahara occidental. Les ralliements de la population sahraouie dans des camps en Algérie sont massifs. Le Polisario outre ses menées militaires victorieuses sur le terrain, organise des soulèvements populaires constatés par l'ONU.

En 1975, l'ONU publie son rapport favorable au Front Polisario et la cour de La Haye le sien défavorable au Maroc. C'est la conjugaison qui fait basculer les forces en conflit: le Maroc organise la "Marche Verte", véritable Djihad, ou le peuple marocain derrière son souverain exprime sa volonté de conserver le Sahara marocain. Sous cette pression humaine, les espagnols évacuent le territoire. Le 12 novembre intervient l'accord de Madrid, l'Espagne se retire et cède de Sahara.

---

<sup>9</sup> Président mauritanien.

## **13 / L'enjeu géopolitique régional**

### **131 - le Grand Maroc**

C'est avec l'indépendance du Maroc à la fin des années 50 que naît le problème du Sahara occidental. L'Armée de Libération, mouvement de guérilla marocain artisan de l'accession à l'indépendance en 1956, s'oppose rapidement au roi Mohamed V. Il soutient alors le FLN en Algérie et s'engage dans le soutien de la décolonisation du Sahara occidental, menant des opérations de guérilla qui menacent le fer mauritanien et le pétrole algérien. C'est une coopération militaire franco-espagnole qui permettra de reprendre l'initiative en 1958 contre ces rebelles. Si militairement la domination est acquise, le combat pour une indépendance est lancé.

Le leader du parti d'opposition au roi (l'Istiqlal) est le premier, dès l'indépendance acquise, à réintroduire dans l'actualité les thèses du "grand Maroc": "les marocains continueront la lutte jusqu'à ce que Tanger, le Sahara de Tindouf à Colomb-Béchar, le Touat, Kenadza, la Mauritanie soient libérés et unifiés. Notre indépendance ne sera complète qu'avec le Sahara ! Les frontières du Maroc se terminent au Sud à Saint-louis du Sénégal !" dit-il en 1956. Allal el Fassi, ce très populaire leader va contribuer à ancrer dans les esprits cette thèse du grand Maroc.

Le gouvernement sera peu à peu contraint de suivre puis de pratiquer la fuite en avant. C'est parce que cette thèse est portée par la population que le roi en fera une doctrine officielle. En s'appuyant sur une certaine vision de l'histoire, une série de territoires sont à l'origine de frictions avec les pays voisins et en particulier l'Algérie et le Mauritanie. Même si ces revendications seront réduites à de plus justes proportions, le Maroc ne reconnaîtra la Mauritanie que 9 ans après son indépendance !

Vers l'Est, les velléités marocaines s'expriment envers l'Algérie. La tentation du désert, de son contrôle et de ses richesses, la contestation des frontières sont les expressions des thèses du grand Maroc. De vifs échanges diplomatiques et des tensions militaires, s'exprimeront dès l'indépendance de l'Algérie. L'établissement des frontières s'étalera sur des décennies et si le sujet est encore brûlant, la reconnaissance est effective de part et d'autre aujourd'hui. Le Sahara occidental reste ainsi le cœur à la fois des tensions avec le grand pays frère et de l'expression des thèses du grand Maroc pour le royaume chérifien, revendiquant avant tout sa "part de Sahara". Mohamed VI, tout en donnant des signes d'ouverture au début de son règne, n'hésite pas à reprendre ces thèses à son profit par des biais divers. Par exemple

l'épisode de l'îlot Leila en 2002, voulant bouter le colonisateur espagnol hors du territoire marocain.

### **132 - l'Algérie leader légaliste**

L'investissement de l'Algérie dans le conflit du Sahara occidental, outre par sa proximité géographique trouve ses racines dans son histoire post coloniale. Dès 1962, le nouvel Etat indépendant se forge une assise internationale en tentant de mettre au profit des peuples en développement son expérience acquise et conforte ses frontières issues du départ français. Sous l'ère du Président Boumediène et de son ministre des affaires étrangères A. Bouteflika, jusqu'en 1979, l'émergence de la guerre au Sahara occidental en 1975 va offrir un espace d'expression dans ces deux directions fortement liées : pérenniser les frontières au sud et à l'ouest avec le Maroc et soutenir les peuples en devenir. La question du Sahara occidental sera alors omniprésente dans l'activité diplomatique. Le conflit sert de point d'ancrage à la rivalité qui oppose les deux grands Etats maghrébins et aucun dirigeant algérien, Ms Boumediène, Chadli ou Bouteflika, ne cédera à l'extension géographique du Maroc, au risque d'un amoindrissement de son pays.

Dans le contexte évoqué avec le Maroc, l'Algérie apporte donc son soutien aux combattants sahraouis et profile dès 1976 sa position légaliste : "ni paix ni stabilité dans la région sans la reconnaissance des droits du peuple sahraoui". L'Algérie concilie ainsi ses principes et ses intérêts. Elle oppose aux droits historiques revendiqués par les marocains, le droit à l'autodétermination des peuples, à l'impact plus moderne et universellement admis. Elle choisi ainsi de s'ériger en défenseur légaliste du peuple sahraoui, ce qui lui évite de s'opposer frontalement à son voisin marocain.

Les tactiques d'opposition Algérie Maroc sont donc radicalement différentes. La première travaille sur le terrain diplomatique au sein des instances internationales (OUA, ONU), isole le Maroc dans son attitude "guerrière", et joue le droit international. Cette tactique obtient des résultats significatifs. En 1984 l'OUA admet la RASD<sup>10</sup> en son sein, ce

---

<sup>10</sup> République Arabe Sahraouie Démocratique.

qui provoquera le départ du Maroc de l'organisation, signe évident s'il en faut, des réussites et échecs de ces deux grands dans ce conflit. En 1990, 74 pays avaient reconnu la RASD. Dès le début des années 80, l'Algérie tend à imposer par touches successives l'idée de l'autodétermination pour le peuple sahraoui par le biais d'un référendum. Proposé clairement en 1981 à Nairobi, devant le roi du Maroc, c'est en 1988 que le royaume chérifien accepte le plan de paix de l'ONU<sup>11</sup>. Il semble alors certain que le sort des sahraouis ne sera pas scellé sans eux.

### **133 - Les acteurs secondaires**

En 1975, le premier accord maroco-mauritanien, tous deux concernés directement par la zone géographique du conflit, entraîna un rapprochement entre l'Algérie et la Lybie. Cette dernière va, plus indirectement que les deux grands du Maghreb, jouer un rôle premier dans le conflit du Sahara occidental.

Dès 1972, le Colonel Kadhafi, qui développe avec insistance la thèse du pan-arabisme<sup>12</sup> et se plaçant comme leader, accorde sa confiance au Polisario et lui donne assistance pour hâter la fin du colonialisme espagnol. En 1975, en accord avec l'Algérie qui soutiendra plutôt les infrastructures et l'aide à la population, la Lybie prend en charge financièrement la fourniture des armements nécessaire aux combattants sahraouis. Pour autant, ce début prometteur laisse rapidement entrevoir les véritables objectifs en particulier idéologiques du Raïs, dans lesquels le Polisario ne sera qu'un instrument opportunément et ponctuellement exploité, ce qui sera toujours d'actualité 30 ans plus tard (cf. paragraphe 322 infra).

Le combat du Polisario prend une teinte plus nationaliste que "révolutionnaire internationaliste", en fonction des chefs de guerre qui vont prendre ses destinées en main, et l'orientation legaliste de l'Algérie éloigne la perspective d'une guerre contre le Maroc, ce qui tentait la Lybie. Au début des années 80, l'aide lybienne au Polisario se réduira notablement,

---

<sup>11</sup> Voir paragraphe 211 infra.

<sup>12</sup> Volonté d'union et d'influence du monde arabe.

jusqu'à se trouver compromise quand l'improbable accord entre Maroc et Lybie interviendra en 1984, même si de relative courte durée. Ce frein à l'aide militaire au Polisario permettra au moins au Maroc de gagner l'offensive territoriale au Sahara et de construire les "murs" qui lui offriront la jouissance de sa partie utile.

La Mauritanie a une place elle aussi singulière dans le conflit du Sahara occidental. Avant même son indépendance, en 1957, elle évoque, elle aussi une thèse de "grande Mauritanie"<sup>13</sup>. Sous l'argument des similitudes de langues, traditions, religion, homogénéité géographique, elle revendique une vaste confédération des tribus et une volonté d'unification des populations Maures. L'objectif est dans le même temps de stabiliser une zone permettant l'exploitation des minerais du Nord du pays, en reculant au plus loin les frontières marocaines. Un Sahara espagnol, zone tampon participe à ce résultat. Ainsi, pour tenir le Maroc, qui plus est le "grand Maroc", à distance, la Mauritanie soutiendra dès 1965 les instances internationales (ONU et OUA) dans le principe d'autodétermination des sahraouis. Elle interviendra directement sur le terrain, soutenant dans un premier temps les "rebelles" contre le colonisateur espagnol, puis comme administrateur après son retrait, mais n'aura pas les moyens de ses prétentions face au Maroc et se retirera du jeu diplomatique non sans avoir subi des revers militaires contre le front Polisario.

---

<sup>13</sup> Discours du 1 juillet 1957, Mokhtar Ould Daddah, premier congrès du parti du regroupement mauritanien.

## DEUXIEME PARTIE

# LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE VOLONTAIRE MAIS IMPUISSANTE

### *21 / La MINURSO, bonne volonté et espoir*

#### **211 - Vers l'autodétermination?**

La guerre du Sahara dure de 1975 à 1991, date du cessez le feu "imposé" par l'ONU. Dès l'arrivée des troupes marocaines et mauritaniennes en 1975, le Polisario mène des actions contre elles. Il est victorieux dans les grands espaces mais ne peut empêcher le contrôle des villes par les forces armées royales (FAR). En outre le Polisario se voit dans l'obligation de gérer les milliers de réfugiés qui fuient les villes côtières pour rejoindre les frères sahraouis réfugiés en Algérie dans les camps. Le soutien de cette dernière devient évident, contre le voisin marocain.

Le Polisario mène une guerre tous azimuts contre les occupants du territoire. Il élimine du jeu la Mauritanie, puis se retourne contre le Maroc. Certaines de ses opérations audacieuses obligent la France à s'engager militairement<sup>14</sup>. Face à ces victoires, le Maroc impose une tactique de peuplement et d'annexion de facto sur le terrain. Pendant 10 ans, de 1981 à 1991, il construit des murs fortifiés dans le désert, repoussant les limites d'action du Polisario qui base son efficacité sur sa mobilité. Du Nord au Sud, le Maroc établit une ligne continue de fortifications infranchissables avec des moyens légers tels que ceux des combattants du désert. Avec 2500 km de murs allant de Mahbas (Nord-Est) à Nouadhibou (Sud-Ouest), le Polisario est coupé de la mer, n'occupe qu'un Sahara aride et dénué de toute

---

<sup>14</sup> Opération Lamantin, 1977.

valeur, dans une sorte de no man's land étreiqué entre murs et frontière mauritanienne. Militairement affaibli, il faut aux sahraouis rejoindre le terrain diplomatique pour conserver ses victoires. Aidé par l'Algérie, la RASD est reconnue à l'OUA et à L'ONU, tout comme son droit à l'autodétermination. En 1988 une première rencontre a lieu entre Maroc et Polisario. C'est déjà une victoire que les premiers reconnaissent l'existence "politique" des seconds, l'idée d'autodétermination est retenue. Dans le même temps naît l'UMA<sup>15</sup>. C'est le signe fort d'un rapprochement Maroc-Algérie. Le Sahara, territoire en guerre et source de conflit entre les deux grands de la région devient non prioritaire par rapport aux besoins d'union internationale. Un projet de règlement est proposé par l'ONU et un représentant spécial est chargé de proposer un plan de paix. La résolution 658, du 27 juin 1990 adopte l'ensemble des propositions, telles que acceptées par les deux parties en 1988. Le Maroc accepte finalement la troisième voie vers une solution au conflit: la tenue d'un référendum pour une éventuelle autodétermination du peuple sahraoui. Le 28 juin 1991 est signé le cessez le feu entre les parties, le plan de paix est engagé. Le Polisario pense tenir sa sortie du conflit, le Maroc ne prend pas beaucoup de risque: il désamorce une tension internationale en faisant montre de bonne volonté mais il occupe les 2/3 du territoire et compte s'y installer en l'aménageant de façon moderne, tout en développant une batterie de contre feux diplomatiques au premier desquels l'ambiguïté du recensement des votants.

## **212 - La MINURSO, mission civile et militaire**

La résolution 690 du conseil de sécurité du 24 avril 1991, met en place la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara Occidental (MINURSO). Elle est dirigée par un représentant spécial nommé par le secrétaire général des Nations Unies et se compose d'unités militaires et de polices et d'éléments civils. La force militaire est composée d'observateurs militaires des nations unies (UNMO's) de toutes nationalités. Ils sont regroupés en "team site", camps de toile autonomes répartis de façon homogène de part et d'autre du mur, côté Polisario et côté marocain. Ils ont pour mission, à partir de patrouilles quotidiennes en véhicules et

---

<sup>15</sup> Union du Maghreb Arabe, conférence de Marrakech le 17 février 1989.

hélicoptères, de prendre contact avec les unités présentes et gelées sur le terrain, afin de vérifier la bonne application du cessez le feu. Ce maillage est soutenu par un état-major situé à El Ayoun, d'où lui sont subdélégués deux chefs de secteur: l'un Nord à Smara, l'autre Sud à Dakhla. Une unité de soutien santé complète ce dispositif. Les civils sont en charge du recensement des populations en vue de l'organisation du référendum. Ils sont aidés par des unités de police. Un bataillon d'infanterie est prévu de renforcer cet ensemble quelques semaines avant le référendum, il n'est donc pas initialement déployé... et ne l'a toujours pas été! Les effectifs de cette mission seront variables au gré des décennies. Prévus à 500 militaires (hors le bataillon) et 200 civils, ils ne seront respectivement que 300 et 100 en 1991. Si de multiples nationalités participent, dont tous les membres permanents du conseil de sécurité, 27 sont toujours présentes en 2005 pour 200 UNMO's, dont 20 français.

La mission militaire a rapidement rempli son office, ne constatant que 23 violations s'étalant jusqu'en 1994. Maroc et Polisario en sont responsables chacun pour moitié. Le principal danger pour ces militaires étant les champs de mines<sup>16</sup>. L'unité civile est composée de fonctionnaires des Nations Unies. Sa commission d'identification est chargée d'identifier le corps électoral. Ceci se révélera une gageure, la définition du corps électoral étant le point de divergence officiel des parties (encore d'actualité aujourd'hui), ce qui vaudra de prolonger d'année en année le mandat de la Minurso. Le bureau du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) est chargé du lien entre les sahraouis: des camps d'Algérie aux camps du Maroc, préparant le retour des premiers dans l'hypothèse de l'issue au conflit. La force de police (26 personnel!) est chargée du maintien de l'ordre dans les bureaux d'identification et d'enregistrement.

---

<sup>16</sup> On estime à 4 millions le nombre de mines laissées sur le terrain et potentiellement dangereuse, au grés des conflits depuis la fin des années 1950.

## **22 / L'enlissement voulu par les parties**

### **221 - 13 ans d'ONU indécise et de positions mitigées**

Le prétexte officiel de ces années d'enlissement est le recensement de la population autorisée au vote du référendum. Les revendications officielles des algériens à l'arrivée massive des sahraouis dans les camps en 1975 évoqueront 50.000 réfugiés auprès du HCR. En 1986, ils sont 165.00 selon les mêmes sources. Or le recensement espagnol de 1974 fait état de 75.000 sahraouis, ce qui, en appliquant le taux de renouvellement de 30 pour 1000 devrait aboutir à un chiffre de 120.000. Populations déplacées, nomades non comptabilisés avec exactitude, population ancienne ou récemment installée, villes côtières du Sahara, tribus nomades dans le désert et camps de réfugiés, les sources de recensement sont nombreuses. Chacun revendiquant celle qui lui paraît la plus juste, sur le bon fondement du droit, de l'histoire ou de la géographie, selon le résultat escompté au final d'un hypothétique référendum<sup>17</sup>. Mais les causes de l'enlissement sont plus subtiles et profondes.

Pour le roi du Maroc, Hassan II, le Sahara occidental est l'occasion de contrôler l'armée et d'éviter de répondre aux demandes de réformes de l'opposition. "Entretenir" le conflit, même de basse intensité, est l'occasion de dépenses d'infrastructures pour annexer de facto la province, et de troupes en opération pour justifier d'une armée valorisée. 100.000 hommes sur les murs coûtent chers, mais justifient une armée forte, contrôlée par le pouvoir. Au-delà du droit historique et des thèses du grand Maroc, de la fierté de ne pas perdre une province qui depuis des décennies est considérée comme intégrée, le Sahara occidental est un prétexte d'équilibre politique pour le roi. De plus, l'objectif d'un référendum lui semble des plus dangereux. En effet, un résultat négatif pour le Maroc serait désastreux en terme d'image en interne, vis-à-vis de l'armée et de la population. Craignant les réactions de rébellion du type de celles de 1971 et 1972, le roi ne peut se risquer à une solution hasardeuse. Par tous les moyens il doit repousser au plus loin l'échéance d'une solution pour lui incertaine.

---

<sup>17</sup> Voir l'article très complet sur cette problématique de Bruno Callies de Salies: "Sahara occidental: l'enlissement du plan de paix", in Confluences Méditerranée, n°45, printemps 2003.

L'Algérie a aussi ses intérêts à maintenir le conflit. Après le départ de la Lybie, en 1984, le Sahara est devenu un poids financier non négligeable pour un pays qui en 1986 est dans une crise économique sans précédent. S'engageant dans une ouverture démocratique et la prise en compte de mouvements politiques d'opposition, ses positions vis-à-vis du Sahara occidental se devaient d'être plus modérées. Enfin, la présence sur la scène internationale oblige l'Algérie à composer et se "rapprocher" du Maroc, en particulier dans la destinée de l'Union du Maghreb arabe. Dans ce contexte, la solution du référendum permet à l'Algérie de se défaire d'une position radicale pour le Sahara occidental, de se désengager de son aide, tout en évitant une victoire du Maroc qui semblait presque acquise avant l'arrivée de l'ONU.

Le Polisario lui-même a trouvé des avantages à ces ajournements répétés de solution. Accepter le référendum est pour lui la seule façon d'exister. Il est l'une des deux parties de la problématique, soutenue par l'international. S'il refusait cette "solution", il serait condamné à tomber dans l'oubli. Certes l'accepter c'est aussi accepter un éventuel échec quant à son résultat, ce qui équivaldrait à sa disparition. Mais c'est là sa seule marge de manœuvre. Le seul salut du Polisario est l'évocation d'un référendum qui lui permet de faire valoir le bien fondé de son combat.

L'ONU quant à elle n'a jamais voulu imposer une quelconque solution aux parties. Face à l'Algérie montante sur la scène internationale et au Maroc, "champion" du monde occidental aux portes de l'Afrique, l'organisation internationale n'a jamais pu ou voulu imposer un règlement qui aurait pu déstabiliser l'équilibre précaire et en construction du Maghreb. Le Sahara occidental lui-même ne représente pas un enjeu géopolitique d'ampleur internationale: peuple sans "envergure" particulière, terre sans ressource significative, conflit sans risque apparent de contagion régionale ou mondiale. Pour ces raisons, depuis 1991 l'ONU tergiverse, perdure, dépense sur place mais n'aboutit pas. Après 7 ans d'efforts, M. BAKER démissionne, laissant la zone dans un statu quo non satisfaisant.

## **222 - La lassitude et les désistements au Polisario**

Depuis 1988, les ralliements de sahraouis de Tindouf au Maroc, en réponse à l'appel d'Hassan II "aux frères égarés", révèlent un certain échec du mouvement de libération. De plus, l'effondrement du communisme et de son modèle développé, de ses valeurs dont le Polisario pour une large part s'inspirait, a plongé les populations réfugiées dans le désert du Sud algérien dans un profond désarroi. Ils vivent dans des conditions déplorables, dans des camps dépendants d'une aide internationale variable.

Le Maroc lui, mène une véritable politique de développement et de mise en valeur du territoire occupé, la partie "utile" du Sahara occidental: routes, logements hôpitaux, eau, électricité proposent une vie moderne aux habitants qui au fil des années ne peuvent qu'être tentés par ce confort et cet espoir, au détriment d'une chimère d'indépendance sans garantie.

Ainsi, près de 5000 sahraouis se seraient ralliés au Maroc ou auraient "déserté" le terrain et la cause du Sahara occidental, dont plusieurs dirigeants ou personnalités de la RASD. Ainsi Baba Sayed en 1998 dont le frère est fondateur du front Polisario. Il est représentant de la RASD en Suisse, en France et au Canada. C'est là-bas qu'il décide de rompre, dénonçant un front Polisario corrompu et installé dans son "confort", servant l'enlèvement plus que la lutte. Il annonce d'autres défections qui se réalisent. A l'été 2002, c'est la "Giap sahraoui", comme l'appellent les militaires marocains, qui se rallie au Maroc. Le commandant Ayoub, figure emblématique des combats des années 1970 déserte les camps où il avait une position sociale reconnue, et fait allégeance à Mohamed VI. Il révèle ou confirme la gestion autoritaire et opaque de Mohamed Abdelaziz, montrant une image peu brillante de la RASD et du Polisario. Les chefs historiques semblent déçus et seule une poignée d'apparatchiks à la solde de l'Algérie dirige.

A l'international cette lassitude semble aussi se propager: le Sahara occidental est une cause perdue que peu veulent encore défendre. Si en 1995 76 pays avaient reconnu l'Etat Sahraoui, 22 suspensions ou annulations de relations diplomatiques se sont produites depuis cette date dont la moitié de pays africains. L'armée sahraouie, en "attente" depuis 13 ans, non réarmée, a-t-elle encore les capacités d'une quelconque action? Même la fondation "France liberté" de Danielle Mitterrand, soutien de toujours à la cause sahraouie, dénonce les conditions de détention des prisonniers marocains et cesse son aide aux réfugiés!

Ces défections se veulent le symbole d'une situation ubuesque et dans l'impasse. Le peuple sahraoui est usé, fatigué, conscient de l'utopie d'une indépendance et ne peut que se rallier à la solution d'une autonomie interne, comme le suggèrent les solutions Baker.

## **23 / Les échecs BAKER : l'impasse totale ?**

### **232 - Les solutions Baker pour surmonter l'impasse**

Ancien secrétaire d'Etat du président Georges Bush, M. James Baker accepte en 1997 d'être le représentant spécial du secrétaire général des nations unies au Sahara occidental. Il présentera cinq plans successifs aux parties et au conseil de sécurité, aucun n'aboutira, le dernier en 2003 représentant pourtant un espoir certain. Le processus aura au moins permis

quelques avancées dans l'un et l'autre camp, autorisant une marge de manœuvre moins étroite même si toujours très faible, aux diplomates pour une solution inévitablement politique.

En 1997, le Maroc entame une politique de restructuration du royaume et prône la régionalisation, le divisant en 16 parties, dont celle de El-ayoun, recouvrant le territoire occupé du Sahara occidental. La "régionalisation" marocaine, est un mélange de décentralisation et de déconcentration du royaume, mais pas une autonomie. Les régions n'ont aucune compétence dans les fonctions régaliennes. Le conseil de région élu pour 6 ans se voit attribuer des compétences d'aménagement et organisation du territoire.

De son côté l'ONU décide de trouver une solution pouvant "sortir" du plan de règlement de 1991. Il soumet aux parties diverses propositions créant des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, limités dans le temps et élus sur la base d'électeurs présents sur le territoire, aux fins de nouvelle présentation devant le peuple à échéance. Ces approches, parfois acceptées par le Maroc, froidement accueillies par l'Algérie, sont refusées par le Polisario, l'indépendance n'apparaissant pas clairement évoquée. M. Baker tente de les imposer par le conseil de sécurité, mais encore en 2002<sup>18</sup>, celui-ci se refuse à forcer les parties, tout en continuant "d'appuyer énergiquement les efforts déployés par l'envoyé personnel pour trouver une solution politique".

Pour autant M. Baker va de nouveau relancer le processus. Début 2003, il explique son plan aux parties et au conseil. Une Autorité du Sahara Occidental (ASO), et une assemblée législative seront élues pour quatre ans par les 88.000<sup>19</sup> personnes qualifiées<sup>20</sup> par la commission d'identification de la MINURSO. L'ASO aura les pouvoirs d'administration (budget, agriculture, aménagement...) de son territoire hors la défense et les relations extérieures qui sont assurées par le Maroc<sup>21</sup>. Le référendum (mené par l'ONU), pour

---

<sup>18</sup> Résolution 1429 du 30 juillet 2002

<sup>19</sup> Hors les recours, non pris en compte.

<sup>20</sup> celles figurant sur les listes du HCR et celles qui auront résidé en continu depuis 1999 au Sahara.

<sup>21</sup> Un pouvoir judiciaire complète cette administration. Il sera exercé par une cour suprême, désignée par l'ASO en accord avec l'assemblée.

l'intégration ou l'indépendance du Sahara devra avoir lieu dans les 5 ans qui suivent la signature de l'accord qui devra être signé par les intéressés (Maroc/RASD) et les voisins (Algérie/Mauritanie). Les pouvoirs octroyés aux autorités de la région sont réels et c'est une quasi autonomie, qui va plus loin que la simple régionalisation marocaine. Pour autant, l'indépendance n'est pas acquise et soumise à un vote des plus aléatoires quant à son résultat. Ce plan pousse les parties à des concessions réelles, mais réalistes et met en exergue une "dernière chance raisonnable" d'arriver à une solution.

### **233 - l'échec**

C'est le Maroc qui finalement mènera à l'échec. Alors qu'il a accepté le principe d'un référendum dans les termes mêmes du plan de règlement de 1991, alors qu'il prône la troisième voie, ni indépendance ni intégration, mais autonomie dirigée, il refuse finalement cette dernière option Baker. Son jeu (double?), reconnu depuis des années mais jamais vraiment avoué, apparaît ainsi au grand jour. Jamais il n'acceptera la tenue d'élections pouvant potentiellement laisser apparaître dans ses résultats une sécession de la province. La régionalisation qu'il a mise en place se veut non un moyen pour le Sahara occidental mais une fin pour son administration. Aucune pression internationale ne semble pouvoir le faire dévier de cette politique d'état de fait.

En effet, l'ONU une nouvelle fois n'imposera pas sa solution. M. Baker rajoute de lui-même la possibilité de l'autonomie au résultat de la consultation qui doit suivre dans les 5 ans l'accord, s'il est signé, en vain. Il est seul et non soutenu fermement par la communauté internationale. La vision de "realpolitik" (soutenue par la France) s'oppose dans la durée et s'impose à la vision légaliste du refus d'occupation d'un territoire par un voisin plus puissant. Les Etats-Unis ne veulent imposer aucune solution. Ils tiennent à conserver leurs gages auprès des différents acteurs régionaux, même si leur politique extérieure les amène à intervenir plus que de coutume dans la région. Pas assez pour autant pour faire fléchir tel ou tel. La France quant à elle soutient clairement le Maroc. Lors de ses différentes visites dans le royaume

chérifien, les présidents de la république successifs et M. Chirac en particulier<sup>22</sup> ont montré leur convergence de vue avec le Maroc.

"De guerre lasse" titre Jeune Afrique, l'Intelligent en juin 2004. "L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies a jeté l'éponge". La communauté internationale reconnaît ainsi son échec. Après tant d'échéances repoussées, sous des prétextes cachant à peine l'enfermement obtus des parties, après 13 ans de dépenses internationales<sup>23</sup> et de tergiversations, personne n'aura réussi à imposer une solution: le peuple sahraoui n'intéresse pas assez; le Sahara occidental n'a pas assez de potentialité en lui-même pour que d'autres s'engagent pour lui, le Maroc a gagné sa course contre le temps, il a finalement joué pour lui, et sa "realpolitik" sur le terrain s'en voit adoubée. Dés lors, l'aboutissement à ce conflit ne peut venir que de l'extérieur, d'un tiers facteur. Si les sahraouis veulent vivre en quiétude si ce n'est libre et indépendant, ils le devront à une implication non pour eux mais pour d'autres intérêts.

---

<sup>22</sup> La dernière en date d'octobre 2003

<sup>23</sup> 600 millions de dollars par l'ONU

# TROISIEME PARTIE

## LE RENOUVEAU DE L'ENJEU

### ***31 - De nouvelles perspectives économiques***

#### **311 - Rappel des richesses et de leurs limites**

A l'origine, le Sahara Occidental est évidemment doté d'une simple économie pastorale nomade, avec une agriculture très faible dans le Seguiet el Hamra (au Nord). Ce n'est pas la colonisation elle-même qui révélera ses richesses potentielles, mais bien plutôt la perspective de la décolonisation et parallèlement celle de l'indépendance du peuple sahraoui dans le cadre d'un Etat autonome. Ces ressources mises à jour ne sont pas des plus riches au monde et infinies, mais elles ne placent pas cette région plus mal que d'autres pays déjà affranchis de toute tutelle extérieure. Minerais (fer, phosphate), pétrole et pêche ont constitué une réalité d'une future économie et se trouvent relancés en cette mi-décennie 2000, non par la découverte de nouveaux gisements ou études nouvelles mais par la modification de l'équilibre international des ressources mondiales. Un potentiel faible et non rentable des années 1980 et 1990 devient aujourd'hui source si ce n'est d'intérêt, au moins d'un œil non innocent de la part des puissances locales et de grandes entreprises internationales.

Ce regain ne doit pas cacher les difficultés toujours présentes. Quels que soient les efforts de quiconque pour mettre en valeur la région, un certain nombre de problèmes se poseront toujours : le désert et donc l'eau. Les sources découvertes sont rares et ne permettent pas de rendre la région auto suffisante dans une économie moderne. Le nord est aujourd'hui bien approvisionné... par les irrigations marocaines! Seule la région de Dakhla présente une nappe suffisante pour son environnement proche. Ce manque d'eau, en source et transport est un frein outre à l'approvisionnement d'une population sédentaire et nombreuse, à une certaine industrie fort consommatrice : celle du fer en particulier.

L'agriculture n'est pas viable pour une population en croissance et ne permet pas une autosuffisance alimentaire même minimum. L'ancien et traditionnel élevage assurait l'existence et la survie des nomades, mais ne correspond plus aux besoins d'une population sédentarisée à 90%.

Les infrastructures sont encore aujourd'hui inexistantes. Routes de liaison et ports sont à construire et il paraît illusoire de compter dans le même temps sur le développement d'une économie déjà précaire par ses ressources et son potentiel, et la mise à jour de structures la favorisant.

### **312- Les perspectives possibles : pêche, tourisme et pétrole ?**

Exploité depuis 400 ans au moins par les espagnols des Canaries, le poisson de la côte saharienne pouvait fournir chaque année plus de 2 millions de tonnes de prises : sardines, pieuvres, calamars, thons, langoustes, anchois, morues et rougets. Ceci en fait une de côtes des plus poissonneuses au monde. Ce poisson n'est pas exploité localement : aucune infrastructure industrielle ne le permet et sa consommation n'est pas rentrée dans les mœurs de la population locale. Pour autant, un large revenu de devises est possible par les droits payés par les flottes des grands pays consommateurs : Japon, CEI, Corée, Europe. Depuis plusieurs mois, le Maroc a conséquemment fait dériver sa flotte de pêche vers le sud, exploitant sans retenue ces ressources. Ses eaux territoriales étant devenues moins poissonneuses à force d'exploitation et les richesses locales étant d'évidence plus demandées. Dans le cadre des restrictions des zones mondiales de pêche, d'une réglementation toujours plus forte des nations exploitantes de la ressource en poisson dans leurs eaux, la perspective de revenus liés à cette économie n'a jamais été aussi présente et réelle.

Sahara – océan: deux mots magiques pour un développement touristique. La pêche au gros est déjà largement exploitée dans la région de Dakhla. Et seule la nature instable de la zone géographique et l'insuffisance des infrastructures hôtelières en limite la croissance. Mode des années 2000, volonté de recherche de zones désertées, vierges et sans marque des cultures modernes, la découverte du Sahara, des ses richesses culturelles et géographiques est aujourd'hui une réalité en pleine expansion. Les marocains, algériens, tunisiens et maintenant lybiens ne s'y sont pas trompés, développant de façon conséquente la découverte de leurs zones désertiques respectives. Dans un autre registre, le rallye Paris-Dakar traverse de part en part le Sahara occidental depuis 1994. Dans sa partie "colonisée" par le Maroc en amont des murs et dans sa partie aval, en territoire sahraoui. Aucun pays n'a soulevé la moindre objection face à la situation factuelle et non reconnue légalement des territoires traversés. Pour autant, c'est un succès et ce rallye mondialement connu ne peut être que gage de publicité et de stabilité, pour le Maroc actuellement, mais aussi pour un éventuel Etat

indépendant s'il en était. Nul doute que le Sahara occidental aurait dans ces domaines une source non négligeable d'attractivités et de revenus.

Pendant les années 60, les compagnies pétrolières ont fait des recherches au Sahara dans l'espoir de trouver des poches analogues à celle d'Hassi-Messaoud en Algérie. Tous les puits et explorations effectuées n'ont malheureusement rien révélé de rentable jusqu'aux techniques des années 90, le produit étant lourd et sulfureux. Pourtant en 10 ans ces techniques ont radicalement évoluées, comme les ressources mondiales, liées à ces techniques et à la consommation (avec l'émergence de la Chine comme puissance consommatrice en particulier). Les pétroles inexploités en 1990 le sont devenus. Les gisements sous marins des plates formes continentales ont pris une dimension exponentielle grâce aux forages déviés<sup>24</sup>. Cette nouvelle distribution des potentiels locaux offre une nouvelle chance au Sahara Occidental. La Mauritanie toute proche, aidée de majors britanniques a lancé l'exploitation de nouveaux puits en 2004 et planifie d'autres exploitations toutes aussi rentables dans les 3 ans à venir, ses ressources se comptant en millions de barils. Outre le produit, la stabilité de la Mauritanie contribue à cette envolée. Les majors n'investissent que dans les "stratégies sans risques", géopolitiquement parlant. Quand on sait de plus que ces majors ne représentent que 17% du marché mondial, le reste étant constitué des compagnies nationales, comme celle récemment créée en Mauritanie, quand on sait que dans les dix prochaines années les stratégies économiques prévoient un doublement de la production pétrolière de l'Afrique, la perspective pétrolière au Sahara Occidental ouvre une vision nouvelle pour une éventuelle économie dans un Etat indépendant.

## ***32 - Un prétexte africain, régional et continental***

### **321 – La Reconnaissance par l'Afrique du Sud de la RASD**

Le Maroc est il allé trop loin en provoquant l'échec du troisième plan Baker ? En effet, face à cette impasse volontairement annoncée par l'un des principaux belligérant à l'été 2004,

---

<sup>24</sup> source : développement et stratégie société TOTAL, décembre 2004.

l'Afrique du sud a décidé en septembre de reconnaître la RASD, au nom de ce droit fondamental à l'autodétermination si cher au continent africain et qui lui a permis d'accéder au monde libre. Cette reconnaissance était en attente depuis 10 ans, accès au pouvoir de Nelson Mandela. En effet ce dernier était en opposition avec le Maroc depuis 1962, lorsque aucun officiel du régime ne l'a reçu en tant que leader de L'ANC clandestin, alors que l'Algérie lui a ouvert les portes. S'ajoute à l'animosité la présence d'armes sud africaines (du régime de l'apartheid) dans l'armée marocaine dans ses combats contre le polisarario.

C'est un revers pour le Maroc qui se voit maintenant opposer un poids lourd du continent africain, 25<sup>ième</sup> pays de l'Union africaine à reconnaître la RASD. Son importance notable va-t-elle engager d'autres pays dans la voie de la reconnaissance des sahraouis indépendants ? C'est ce que craint le royaume chérifien, sous le regard satisfait d'une Algérie triomphante.

Cet xième épisode international du Sahara Occidental, prouve une fois de plus que le Maroc ne pourra sortir de ce conflit en s'affranchissant des règles du droit international. Lorsqu'il en prend le chemin la communauté internationale le rappelle à l'ordre immédiatement. Sans dévaloriser l'intérêt que peut porter un pays comme l'Afrique du sud au sort et à la destinée du peuple sahraoui, le conflit du Sahara Occidental se présente inévitablement comme un prétexte, opportunément présent sur la scène diplomatique lorsque l'on veut s'en saisir. Il perdure depuis des années, chacun a pu s'exprimer à son sujet, pourtant il permet encore à certains de s'afficher par son intermédiaire. Pourquoi pas avant, le droit fondamental à l'autodétermination ne datant pas de 2004... ? pour ne pas froisser les principaux impétrants (Algérie, Maroc), pour ne pas brusquer les deux camps (les pro et anti sahraouis indépendants, du monde en général et du continent africain en particulier), car la RASD reste une réalisation incertaine et que s'engager sans garantie dans son soutien peut paraître hasardeux. Au détriment de la cause des sahraouis, les prises de positions à son propos et même en leur faveur apparaissent trop aisément comme un prétexte et non une conviction de leur droit à un territoire indépendant.

### **322 – L'action lybienne, seulement des faits ?**

La Lybie joue un rôle particulier dans le conflit du Sahara occidental. Plus ou moins ouvertement, elle a toujours été présente, comme "tuteur" du peuple sahraoui : sur le terrain opérationnel en fournissant armes et soutiens divers aux combattants du désert et sur le terrain diplomatique, le Raïs recherchant toujours la représentation d'une identité arabe, pouvant passer par un Etat sahraoui indépendant. Après deux décennies de déboires et conflits

internationaux, certes le plus souvent diplomatiques mais très ouverts, la Lybie depuis le début des années 2000 cherche à retrouver une stature crédible sur la scène mondiale. Après le pan-arabisme, le Raïs se veut le leader du pan-africanisme. Cette nouvelle stature passe par des actions précises, dont le Sahara occidental peut tirer des bénéfices.

Localement et pour préfigurer de ce nouvel état d'esprit, la Lybie s'est investie dans la médiation et la libération de prisonniers marocains, "les plus vieux prisonniers de guerre du monde", datant des combats entre le royaume et les indépendantistes sahraouis. S'inscrivant dans une démarche de droit international (saisine de la commission des droits de l'homme des Nations Unis) et non dans une démarche partisane, la Lybie veut ainsi, en prenant prétexte du conflit au Sahara occidental, se forger une image référencée comme responsable.

Depuis peu de mois, une reconnaissance de responsabilité tout d'abord, puis une proposition d'indemnisation des familles de victimes de l'attentat du DC10 au dessus du désert lybien dans les années 80, participent à ce revirement de comportement. Les déclarations de transparence et d'ouverture aux observateurs internationaux des infrastructures industrielles et militaires lybiennes sont des gestes indéniables de rachat. Sur un domaine plus opérationnel, la Lybie est meneuse dans l'organisation de la communauté des Etats Sahélo-sahariens (CEN-SAD), regroupant 21 pays depuis 1998 et financée à 40% par elle. Elle agit par ce biais dans la menée et la coordination du renseignement entre ces Etats. Elle s'inscrit ainsi en leader international pour contrer sa perte d'influence au sein de l'Union africaine et les initiatives algériennes dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Sahara, sahel, Algérie, le positionnement de la Lybie se retrouve autour d'un thème où le Sahara occidental tient une place prépondérante. Pour autant les actions internationales de son ancien tuteur tiennent plus à la position et la reconnaissance de ce dernier par la communauté, qu'à l'émancipation d'un Etat sahraoui indépendant. Les objectifs de "la nouvelle Lybie"prennent ils en compte le destin du Sahara occidental ? Là encore cette contrée n'est elle qu'un prétexte, un enjeu que l'on ressort opportunément pour ne servir que sa cause personnelle et oublier celle de ce peuple ?

### **323 - Le Maroc et l'Algérie toujours**

Plus qu'une question de géographie, de géopolitique ou d'influence régionale, la question du Sahara Occidental est devenue pour ces deux protagonistes une question d'orgueil et d'honneur. Des décennies de déchirures politiques, frontalières, idéologiques pour toujours en revenir à cet abcès : empêcher le Maroc de parvenir à ses fins géographiques pour l'un,

parvenir à l'annexion de cette province du "grand Maroc" pour contrer l'hégémonie algérienne pour l'autre. Par campagnes de presse interposées, virulentes et directes, déclarations politiques alarmantes, encore à la fin 2004, suite à la reconnaissance de la RASD par l'Afrique du sud, l'éventualité d'un conflit ouvert entre les deux parties a été évoqué !

Cette nouvelle envolée des relations houleuses sur fond de conflit saharien s'est traduite aux Nations Unis (commission de l'assemblée générale chargée de la décolonisation) par un vote pour départager ces deux grands, toujours sur l'application du plan Baker. Là encore, c'est l'occasion de constater que le Sahara Occidental partage le monde diplomatique, entre ceux qui ont pris leur décision, pour ou contre cet Etat indépendant, et ceux qui fuient leur responsabilité... 52 pays soutiennent la RASD (dont 18 africains, menés par l'Algérie et maintenant l'Afrique du sud), 89 s'abstiennent (dont 11 africains, menés par le Maroc), et 48 refusent de prendre part au vote (dont 22 africains).

Au-delà des thèses historiques et du grand Maroc, de la fierté de ne pas perdre une province qui depuis des décennies est considérée comme intégrée, le Sahara occidental est un prétexte d'équilibre politique pour Mohamed VI. Il devra pourtant trouver une solution honorable en politique intérieure et légalement acceptée à l'international pour sortir de cette situation qui apporte aussi ses revers diplomatiques, comme le montre le dernier épisode avec l'Afrique du Sud. Si le Maroc veut, comme il l'évoque, servir de locomotive régionale dans ses relations avec l'Europe et l'expansion internationale, pérenniser sa destination touristique, accueillir les délocalisations industrielles, il doit aujourd'hui régler ce conflit qualifié de territorial qui dans tous ces domaines l'handicap.

Le poids des sahraouis sur son territoire pèse de plus en plus lourdement dans la politique intérieure de l'Algérie. Pour une certaine élite politique, c'est potentiellement un foyer de dissidence semblable à la situation Kurde au Moyen-orient. De plus, la volonté de politique d'ouverture de l'Etat algérien et de détente régionale l'incite à trouver à terme une solution définitive au problème du Sahara occidental.

### **33 - Les Etats-Unis dans la course**

#### **331 – La velléité de règlement des conflits secondaires**

Il est devenu lieu commun en 2005 d'évoquer que les attentats du 11 septembre 2001 menés sur le territoire des Etats-Unis ont fait basculer le monde dans le 21<sup>ème</sup> siècle. Dans ce contexte international si ce n'est nouveau, au moins clairement posé, la première puissance mondiale affiche une politique étrangère offensive et présente sur tous les théâtres

internationaux. Outre la défense de son territoire national, commençant partout où nécessaire dans le monde, elle vise à régler des conflits majeurs afin de participer, dans son optique, à la mise en place d'une paix universelle et durable. Afin d'atteindre ces conflits majeurs, le règlement de conflits dits "périphériques" s'avère utile, si ce n'est indispensable. Le conflit israëlo-palestinien au proche orient revêt un caractère indubitablement prioritaire, pour les intérêts des Etats-Unis et la stabilité non seulement du continent africain mais aussi du monde entier. Son règlement semble passer par l'apaisement des conflits "périphériques" persistants de ce même continent. En ce sens, le Sahara Occidental redevient un objectif au moins diplomatique pour les Etats-Unis, recherchant auprès des différents protagonistes une issue possible. L'insistance de la diplomatie du Président américain auprès du Maroc pour l'acceptation du plan BAKER en 2003 contribuait à cette finalité. Consciente de la complexité à la fois des sources et des portes de sortie à ce conflit historique, elle n'a, depuis l'échec de ce plan, brusqué aucune des parties en présence. Elle se réserve sagement la possibilité d'accéder à une solution lui permettant une emprise indéniable dans la zone géographique et les autres conflits africains qui perdurent.

### **332 - Al Qaida et le Sahel, les suites du 09/11**

La volonté d'influence ne se borne pas à des démarches diplomatiques. L'action des Etats-Unis sur le terrain est réelle, même si elle ne s'exprime pas directement sur le territoire géographique du Sahara occidental. Le Sahel est identifié comme une zone propice à l'exil et la survie de terroristes internationaux de la mouvance Al-Qaïda. Etendue désertique contrôlée de façon plus ou moins efficace par les pays frontaliers, elle permet de s'entraîner et survivre en vue d'actions sur des objectifs conformes aux causes de ces mouvements.

Dés 2002, les états-majors nord américains ont lancé l'Initiative Pan Sahel (IPS), comprenant 4 pays du sahel (Mauritanie, Niger, Mali, Tchad). En 2003, les réunions opérationnelles militaires sous l'égide des Etats-Unis, convient à ce noyau initial des partenaires à l'importance stratégique plus essentielle : le Maroc, l'Algérie, le Sénégal. L'IPS s'élargit clairement au Maghreb, sa géographie, mais aussi ses conflits internes. En 2004, les

Etats-Unis poussent encore plus loin la volonté de coopération : l'IPS devient « Transaharian Counterterrorism Initiative » (TCI). Avec ces mêmes pays du Maghreb et de l'Afrique de l'ouest, autour du sahel et de la lutte contre les terroristes internationaux, les Etats-Unis tentent d'aider (contrôler ?) la menée d'opérations militaires, policières voire judiciaires<sup>25</sup>.

L'objectif initial est une "coopération dynamique", en matière de recherche du renseignement, et d'actions concrètes sur le terrain, par une aide en troupes américaines, même en quantité minime, ou de conseillers. Outre la nature du terrain et son quadrillage, les ONG islamistes (maillage territorial, moyens logistiques, proximité idéologique, recrutement) sont une cible potentielle importante. Dans le même temps cette présence s'oppose aux initiatives locales ou européennes<sup>26</sup>.

Le Sahara Occidental est au cœur de cette tourmente, de plusieurs manières : sa position géographique, à l'entrée du Sahara par sa façade atlantique, à la croisée de frontières algériennes, mauritaniennes et marocaines ; la nature "incontrôlée" de son aire géographique, entre les murs marocains et les frontières officielles des pays précités ; la possibilité d'hébergement de terroristes au sein de ce peuple sahraoui, "oublié" et en guerre depuis tant d'année, à la recherche de son destin et d'une aide qui pourrait (pourquoi pas?) apparaître providentielle, même si, il faut le souligner, les populations du Sahara Occidental n'ont jamais montré de penchant pour des thèses islamistes ou teintées d'un extrémisme religieux. Le conflit du Sahara Occidental devient ainsi malgré lui, par sa géographie et son peuple en attente de devenir, une zone d'intérêt pour la première puissance mondiale, de facto, plus que par volonté d'en régler sur le fond le litige post-colonial.

---

<sup>25</sup> Source: presse spécialisée renseignement – intelligence on line – octobre/novembre 2004.

<sup>26</sup> Voir paragraphe 322 supra.

# CONCLUSION

Une lueur d'espoir plus qu'un espoir, tel peut apparaître le renouveau actuel de la situation au Sahara occidental. L'aboutissement espéré depuis 30 ans, d'une nation sahraouie indépendante suite à un vote unanime de la population s'avère une utopie. Le Maroc a d'une part tenu tête à cette finalité légaliste pendant 30 ans et a gagné le dernier bras de fer avec la communauté internationale en 2004, provoquant le départ du représentant spécial de l'ONU. D'autre part il a de facto annexé la partie "utile" du Sahara, aménageant le territoire et attirant les populations qui ne peuvent, de lassitude, que succomber. Le Polisario a longtemps cru que le temps jouait pour lui, il tombe finalement en déliquescence, abandonné par ses élites, celles qui restent n'administrant que pour elles, ne sachant pas soutenir ses populations. L'Algérie avait besoin de cet affichage volontaire auprès du Sahara occidental pour sa construction tant intérieure qu'extérieure. Celles-ci faites, le soutien prenant un poids financier et politique trop lourd, elle devait s'en dégager. Pour un Maroc moderne à l'international, bien qu'utile pour justifier d'une certaine politique intérieure, le Sahara occidental sera toujours embarrassant. Au jeune souverain de trouver une solution ne reniant pas des années d'investissements financiers somme toute positifs pour la région, la valorisation d'une armée fière, puissante et reconnue dans la société et enfin la reconnaissance d'un peuple oublié.

Dans ces problématiques, la cause du Sahara occidental a pris une bien maigre part. Ce n'est qu'un prétexte. Faute d'armes, de combattants et de motivations, le conflit aurait pu s'éteindre de lui-même au moins par la faiblesse du protagoniste sahraoui. Il perdure, comme un prétexte utile, opportunément remis à jour dès qu'un contexte national ou international semble le nécessiter, personne n'ayant la volonté ou la possibilité d'imposer une solution.

Passés les faibles intérêts économiques, la volonté des Etats-Unis de régler les conflits secondaires et la volonté des pays régionaux de redorer leur prestige national, il ne reste rien pour le Polisario, la RASD et le peuple sahraoui. Ils sont au second plan. Ils n'intéressent pas et plus personne ne s'engage dans leur défense ou pour leur cause. Si un jour ils vivent dans une région stabilisée cela ne sera pas pour eux, mais pour le règlement du terrorisme, l'intérêt d'une économie ou la position internationale d'un tiers. Ils ne seront pas autonomes, car cela n'est pas viable, au moins seront-ils en paix dans des conditions plus valorisantes que celles qu'ils subissent aujourd'hui. C'est le mieux que l'on puisse leur souhaiter.

# BIBLIOGRAPHIE

## **Ouvrages**

Abdelkhaleq BERRAMDANE – « Le Sahara occidental, enjeu maghrébin » - Karthala – 1992.

Khadija MOHSEN-FINAN – « Sahara occidental, les enjeux d'un conflit régional » - CNRS Histoire, 1997.

Benjamin STORA, Akram ELLYAS – « Les 100 portes du Maghreb » - Points d'appui – 1999.

## **Articles**

Nicole GRIMAUD – « Le Sahara occidental : une issue possible ? » - Maghreb Machrek, n°121, juillet 1988.

Nicole GRIMAUD – « La diplomatie sous CHADLI ou la politique du possible »

Khadija MOHSEN-FINAN – « Sahara occidental : de la prolongation du conflit à la nécessité de son règlement » - in politique étrangère, octobre 1996.

Mariano AGUIRRE – « Vers la fin du conflit au Sahara occidental » - Le monde diplomatique, novembre 1997.

François SOUDAN – « Pourquoi je quitte la Polisario » - Jeune Afrique, n°1955, juin/juillet 1998.

Rémy LEVEAU – Khadija MOHSEN-FINAN – « L'affaire du Sahara occidental » - Etudes, n°3921, Janvier 2000.

Chérif OUAZANI – « Derrière Leila le Sahara... » - J.A./L'intelligent, n°2168, juillet/août 2002.

François SOUDAN – « Sahara, le retour du guerrier » - J.A. / L'intelligent n°2180-2181, octobre/novembre 2002.

Bruno CALLIES de SALIES – « Sahara occidental : l'enlisement du plan de paix » - Confluences Méditerranée, n°45, printemps 2003.

« Les soldats maudits témoignent » - Le Monde, 19 septembre 2003.

Khadija MOHSEN-FINAN – « Sahara occidental : un conflit oublié » - Notes et études documentaires, n°5177-78, 15/09/2003.

« Rabat critique la position de M.ANNAN sur le Sahara occidental » - Le Monde, 25 octobre 2003.

Ridha KEFI – « Voyage dans le fief du Polisario » - J.A./L'intelligent, n°2233, octobre/novembre 2003.

François SOUDAN – « La nouvelle marche verte » - J.A./L'intelligent n°2235, novembre 2003.

Ridha KEFI – « Les KADDAFI au secours des prisonniers marocains » - J.A./L'intelligent, n°2236, novembre 2003.

Jean-Pierre TUQUOI – « Paris soutient le Maroc, Washington affiche sa neutralité au sujet du Sahara occidental » - Le Monde, 6 novembre 2003.

Jean-Pierre TUQUOI – « Madrid et Rabat veulent tourner la page des années de crise » - Le Monde, 17 mars 2004.

Florence BEAUGE – « Sahara occidental : pour le Maroc le plan BAKER n'est plus à l'ordre du jour » - Le Monde, 26 juin 2004.

François SOUDAN – « Sahara occidental : de guerre lasse » - J.A./L'intelligent, n°2267, juin 2004.

Cherif OUAZANI – « Algérie/Maroc : rapprochement en trompe l'œil » - J.A./L'intelligent, n°2273, août 2004.

François SOUDAN – « Maroc-Afrique du sud, les dessous d'une rupture » - J.A./L'intelligent, n°2280, septembre 2004.

Samir GHARBI – « Bisbilles onusiennes » - J.A./L'intelligent, n°2286, octobre/novembre 2004.

Elise COLETTE – « Maroc Afrique du sud : les dessous d'une rupture » - Jeune Afrique/L'intelligent, n°2280, 19/09/2004.

Jean-Pierre TUQUOI – « Pretoria bouscule le jeu au Sahara occidental » - Le Monde, 22/10/2004.

## **Documents**

Résolutions du conseil de sécurité des Nations Unies :

N°377 du 22 octobre 1975

N°690 du 29 avril 1991

N°1359 du 29 juin 2001

N°1429 du 30 juillet 2002

N°1495 du 31 juillet 2003

N°1541 du 29 avril 2004

N°1570 du 28 octobre 2004

Rapports du secrétaire général des Nations Unies sur la situation concernant le Sahara occidental :

13 avril 1998

6 décembre 1999

17 février 2000

20 février 2001

20 juin 2002

23 mai et 16 octobre 2003

19 janvier, 23 avril et 20 octobre 2004

Cour internationale de justice, avis consultatif sur le Sahara occidental – 16 octobre 1975.

Avis juridique du bureau des affaires juridiques de l'ONU, concernant la légalité des contrats pétroliers signés par le Maroc – 12 février 2002.

### ***Internet***

Sahara-occidental.com

[www.arso.org/indexhtm](http://www.arso.org/indexhtm)

[www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

lemonde.fr

www.onu.com

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	3
PREMIERE PARTIE .....	4
Une décolonisation ratée .....	4
11 / La façade atlantique du Sahara.....	4
111 – géographie physique.....	4
112 – géographie humaine.....	5
12 / Une terre de conflits récents.....	6
121 - Histoire traditionnelle d'un désert et naissance d'un conflit .....	6
122 - Influences internationales et retraits européens .....	7
13 / L'enjeu géopolitique régional .....	9
131 - le Grand Maroc .....	9
132 - l'Algérie leader légaliste .....	10
133 - Les acteurs secondaires .....	11
DEUXIEME PARTIE .....	13
La communauté internationale volontaire mais impuissante .....	13
21 / La MINURSO, bonne volonté et espoir.....	13
211 - Vers l'autodétermination?.....	13
212 - La MINURSO, mission civile et militaire .....	14
22 / L'enlèvement voulu par les parties.....	16
221 - 13 ans d'ONU indécise et de positions mitigées.....	16
222 - La lassitude et les désistements au Polisario.....	17
23 / Les échecs BAKER : l'impasse totale ?.....	18
232 - Les solutions Baker pour surmonter l'impasse .....	18
233 - l'échec .....	20
TROISIEME PARTIE.....	22
Le renouveau de l'enjeu .....	22
31 - De nouvelles perspectives économiques.....	22
311 - Rappel des richesses et de leurs limites .....	22
312- Les perspectives possibles : pêche, tourisme et pétrole ? .....	23
32 - Un prétexte africain, régional et continental.....	24

321 – La Reconnaissance par l’Afrique du Sud de la RASD.....	24
322 – L’action lybienne, seulement des faits ?.....	25
323 - Le Maroc et l’Algérie toujours.....	26
33 - Les Etats-Unis dans la course .....	27
331 – La velléité de règlement des conflits secondaires .....	27
332 - Al Qaida et le Sahel, les suites du 09/11 .....	28
CONCLUSION .....	30
BIBLIOGRAPHIE .....	31
Ouvrages.....	31
Articles .....	31
Documents .....	32
Internet.....	33
TABLE DES MATIERES.....	34
Carte du Sahara occidental.....	34

